



UFCV
Animation Territoriale



PROJET
PEDAGOGIQUE
2026-2027
Services Péri-scolaires

Lieu : Accueil de Loisirs, 2 rue des Enfants 63920 PESCHADOIRES

Tél : 04.73.51.86.21 ou 06.25.14.53.31

Groupe Scolaire Gabriel LACOUR, Chemin des Torrents 63920 PESCHADOIRES

PARTIE 1 - PRESENTATION DES SERVICES PERISCOLAIRES	•Contexte et organisation •Locaux et infrastructures •Publics •Modalités d'accueil	<i>page 4</i> <i>page 4</i> <i>page 5</i> <i>page 6</i>
PARTIE 2 - L'EQUIPE D'ENCADREMENT	•Composition de l'équipe •Organisation et fonctionnement •Posture et savoir faire de nos animateurs	<i>page 7</i> <i>page 7</i> <i>page 10</i>
PARTIE 3 - VALEURS, INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	•Cadre éducatif et enjeux •Valeurs et intentions éducatives •Evaluations	<i>page 11</i> <i>page 14</i> <i>page 17</i>
PARTIE 4 - ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL	•Déroulement de la journée •Organisation des différents temps	<i>page 17</i> <i>page 18</i>
PARTIE 5 - COMMUNICATION ET PARTENARIAT	•Communication aux familles •Communication à la mairie •Partenariats	<i>page 20</i> <i>page 21</i> <i>page 21</i>
PARTIE 6 - SANTE, SECURITE ET BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN	•Comment vivre ensemble ? •Règles de vie •Hygiène et santé •Prévention et protection de l'enfance •Alimentation et équilibre nutritionnel •Sécurité des enfants et du personnel	<i>page 21</i> <i>page 22</i> <i>page 23</i> <i>page 24</i> <i>page 25</i> <i>page 25</i>
PARTIE 7 - ANNEXES	•Evaluation du projet pédagogique 2025-2026 •Tableau d'évaluation des objectifs 2026-2027 •Résultat de l'enquête familles •Exemple programme d'activités	<i>page 27</i> <i>page 28</i> <i>page 29</i> <i>page 30</i>

Le projet pédagogique est notre référent de travail.

Il concerne toutes les personnes employées sur l'accueil.

Ce projet est établi selon les objectifs du projet éducatif de la Mairie de Peschadoires avec comme valeurs la liberté, la justice sociale et la démocratie.

L'accueil doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe d'encadrement, au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur et acteur.

Ce projet ne doit pas être considéré comme fini. Chacun d'entre nous, acteur du centre, doit pouvoir l'enrichir au-delà de sa mise en œuvre.

On se doit d'offrir un accueil de qualité aux enfants, c'est pourquoi l'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif.

Présentation des Services Périscolaires

Contexte et Organisation

Depuis le 1 mai 2012, la commune de Peschadoires a fait le choix de déléguer la gestion de l'animation de l'accueil de loisirs à l'association de l'UFCV.

Une convention stipule que l'association de l'UFCV doit mettre en place :

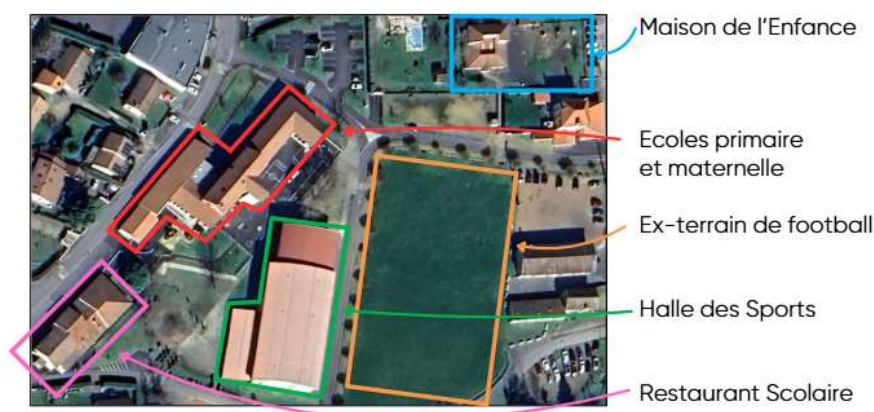
- ↳ Un accueil de loisirs périscolaire 3-11 ans au sein du groupe scolaire Joseph Gabriel LACOUR

Créée en 1907, l'association UFCV vise depuis toujours l'épanouissement de chacun et la conception de la personne est au cœur de ses réflexions. « Pour l'UFCV, la personne doit être appréhendée avec son histoire, ses envies, ses besoins, ses convictions, ses forces et ses fragilités... mais aussi au regard du contexte et du cadre dans lesquels elle se trouve ».

La vie quotidienne des enfants s'organise dans des temps et des espaces aux frontières plus ou moins délimitées ou perméables entre le foyer familial, l'école et le temps libre. Dans ce contexte, l'accueil des enfants en dehors des temps scolaires est naturellement amené à prendre en compte des enjeux éducatifs, mais également des enjeux sociaux et culturels. De fait, ces moments quotidiens font l'objet d'une attention renforcée de la part des parents qui expriment un besoin d'accueil garantissant en premier lieu la sécurité physique, morale et affective de leurs enfants.

Mais ces temps libres sont également porteurs d'enjeux essentiels en matière d'égal accès des enfants à des propositions de loisirs éducatifs de qualité favorisant la détente, le choix, le développement harmonieux et l'épanouissement de la personnalité ainsi que l'apprentissage de la vie en société.

Locaux et infrastructures



Différents locaux sont mis à notre disposition :

- La Maison de l'Enfance qui regroupe l'accueil de loisirs et le relais assistantes maternelles. Celle-ci est composée de plusieurs salles d'activités, d'un local rangement, d'une cuisine et d'un jardin extérieur.
- Le groupe scolaire de Peschadoires qui comprend :
- Deux salles d'activités (une pour les activités manuelles et une pour le coin détente)

- Le restaurant scolaire pour prendre les repas du midi
- Les cours extérieures
- La halle des sports qui comporte un terrain de jeux où il est possible de pratiquer tous les sports collectifs, ainsi qu'un dojo, utilisable pour des activités d'expression corporelle ou des jeux de groupes.
- Un ancien terrain de football est également disponible en face de la maison de l'enfance.

L'aménagement des espaces est très important dans le sens où il correspond, pour l'enfant et ses parents, à la toute première perception. C'est pourquoi ils sont aménagés de manière attrayante, sécurisante et réconfortante.

Dans un même espace, différents « coins » sont créés pour répondre aux différents besoins de l'enfant (lecture, construction, graphisme...). Un tel aménagement favorise son autonomie, en lui permettant de conserver une certaine liberté de mouvement.

Dojo



Salle d'activités



Cours



Terrain extérieur



Hall des sports

Malle de jeux extérieur

Publics accueillis

Le nombre d'enfants accueillis est très variable selon les différents temps périscolaires. Les accueils de matin et du soir représentent environ 20% des effectifs globaux des deux écoles, contre 80% de présences pour les accueils durant la pause méridienne.

C'est pourquoi les membres de l'équipe d'animation n'interviennent pas sur tous les temps d'accueils.

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, quel que soit son handicap. Dans la continuité de l'école inclusive, les accueils doivent permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap. Au sein de l'école, un dispositif ULIS a ouvert ses portes, les enfants sont donc accueillis également sur les temps périscolaires au besoin.



L'accueil se préparera en amont avec la famille et la structure scolaire pour permettre un accueil de qualité, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que les possibilités envisagées. L'équipe sera sensibilisée voire renforcer si cela est nécessaire grâce à l'éducation nationale qui est chargée de recruter des AESH supplémentaires.

Tout au long de l'accueil, l'importance sera mise sur l'échange avec les parents afin d'anticiper toutes difficultés face aux activités, sorties proposées par l'équipe.

PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Education Nationale et la mairie, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les PAI sont rangés en haut du placard dans le bureau de la directrice. Une liste des enfants en PAI a été affichée dans la cuisine à l'accueil de loisirs ainsi qu'à l'intérieur du restaurant scolaire. Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille (tarif repas adapté pour la famille).

Modalités d'accueils

Nos accueils sont des accueils collectifs de mineurs autour des temps scolaires : le matin, le midi, le soir.

Ils représentent une articulation, une transition et une passerelle avec les deux autres temps de vie des enfants qui sont également des espaces éducatifs (famille, école).

Le rôle des espaces périscolaires est de faire en sorte que le passage d'un espace à l'autre se fasse en douceur pour l'enfant :

Famille → Périscolaire → Ecole → Périscolaire → Ecole → Périscolaire → Famille

Notre priorité est donc de prendre en compte le rythme personnel de chaque enfant, d'établir une relation individuelle, de nouer une relation étroite avec les parents et avec les enseignants.

L'accueil périscolaire (matin, pause méridienne et soir) est ouvert tous les jours scolaire du lundi au vendredi. Nous accueillons tous les enfants scolarisés au groupe scolaire.

Les services périscolaires fonctionnent de la manière suivante :

- ✓ *Périscolaire du matin de 7h15 à 8h30*

Accueil échelonné des enfants à la maison de l'enfance, aucune inscription au préalable n'est nécessaire.

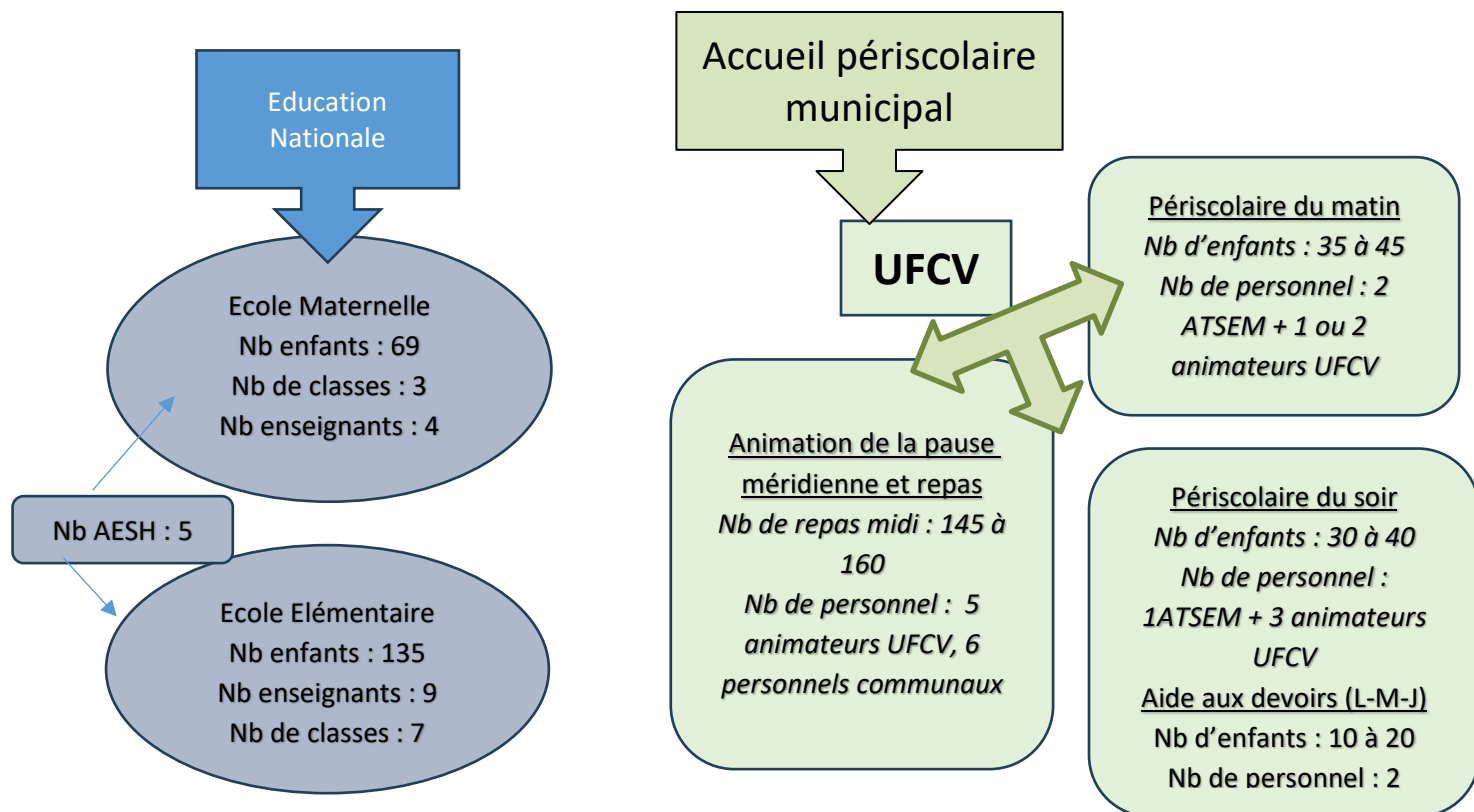
- ✓ *Accueil de la pause méridienne de 12h00 à 14h00*

Accueil des enfants inscrits directement à la sortie des classes dans l'enceinte de l'école.

- ✓ *Périscolaire du soir de 16h30 à 18h30*

Départ échelonné des enfants qui s'inscrivent quotidiennement auprès des enseignants

Pour chacun des services périscolaires, un dossier d'inscription et une fiche sanitaire doivent être remplis par la famille en début de chaque année scolaire. Après, il est possible de s'inscrire ou de faire des modifications par téléphone auprès de la directrice.



L'équipe des Services Périscolaires

L'équipe est composée d'une équipe d'animation et d'une équipe technique.

Composition de l'équipe

L'équipe d'animation est avant tout un groupe de travail et de réflexion. Elle doit tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins des enfants. Elle est composée de :

- Une directrice diplômée BPJEPS LTP
- Cinq animatrices permanentes diplômé BPJEPS LTP ou BAFA
- Cinq personnes mise à disposition par la commune dont quatre diplômés BAFA

Le personnel technique fait partie « intégrante » à l'équipe de l'accueil. Installer de bonnes relations paraît indispensable. Il est nécessaire de prendre en compte le travail de chacun. Le personnel est composé de :

- ✓ Un cuisinier
- ✓ Une assistante cuisine qui est en charge du service
- ✓ Deux responsables hygiène/technique

Organisation et fonctionnement

↳ La directrice :

Elle accompagne et forme le personnel selon les attentes et besoins des uns et des autres. Elle anime, motive et accompagne les équipes pour qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes et de faire en sorte qu'elles soient heureuses de le faire. Elle crée un climat de confiance, de concertation et d'échanges. Elle se donne la possibilité de participer aux activités et d'être en contact quasi

permanent avec chacun des membres de l'équipe, afin de les guider si nécessaire, de les encourager, et de pouvoir amener des critiques constructives le cas échéant.

Elle est responsable de l'accueil de loisirs, elle assure l'organisation, la gestion et le fonctionnement quotidien de celui-ci. Elle a un rôle prépondérant dans la réussite de l'accueil, avec les moyens financiers et humains qui lui sont attribués. Elle est garante des orientations éducatives et pédagogiques et participe à la bonne réalisation des missions suivantes :

- L'encadrement et l'animation de l'équipe.
- La gestion administrative, financière et matérielle de la structure.
- Les relations (communication-information) avec les familles.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Coordonner la transmission des informations à l'intérieur et à l'extérieur.
- La fonction d'assistante sanitaire.
- Veille à la sécurité physique et affective des enfants.
- Optimise les ressources disponibles.

↳ L'équipe d'animation :

Elle a des droits mais aussi des devoirs à l'égard des enfants et de l'équipe à laquelle elle appartient. Les animateurs prennent part au fonctionnement harmonieux de l'accueil, ils doivent être disponible et à l'écoute des enfants. Ils ont donc la responsabilité du bon fonctionnement en proposant des activités variées, une ambiance agréable, un langage correct. Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique.

Auprès des enfants :

- Elle est garante de la sécurité physique, affective des enfants, ainsi que de leur hygiène.
- Elle sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.
- Elle sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Elle devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers des activités variées.
- Elle devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, **elle doit toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions.**
- Elle prépare correctement ses activités à l'avance.
- Elle gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Elle respecte les enfants en tant qu'individu à part entière et participe à l'éveil de chacun d'entre eux.
- Elle fait part à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée.
- Elle connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités et sorties.
- La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenues.

Avec ses collègues :

- Elle respecte ses collègues.
- Elle sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Elle participe de manière active aux réunions de préparation et de bilan.
- Elle sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Elle respecte le travail de l'autre (intervenants extérieurs, prestataires de service, personnels de service...).

Auprès des parents :

- Elle sait expliquer et raconter le déroulement de la journée aux familles (hors temps scolaire).
- Elle se doit de rassurer les parents si cela est nécessaire.
- En cas de problèmes, **il donne le relais à la directrice qui se chargera d'informer les familles.**

↳ Le personnel technique :

- Entretenir les locaux, le matériel et le linge.
- Entretenir le matériel et les équipements (nettoyage et bon état de marche), le linge, propreté et hygiène des locaux.
- Dosage des produits, sécurité des produits, du matériel par rapport aux publics
- Organiser le service restauration selon les protocoles HACCP.
- Gérer et ranger les produits frais.
- Réceptionner et vérifier les livraisons des repas (liaison chaude) selon les protocoles en vigueur dans l'établissement.
- Tenue à jour des registres (menu, plan de travail, plan des températures).

REUNION

Afin de favoriser la dynamique et le bon fonctionnement des accueils, des réunions sont organisées à l'accueil de loisirs chaque semaine. Le planning des réunions est distribué à chaque membre de l'équipe en début de période, afin que chacun puisse s'organiser dans les préparations. Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur les avis de chacun ou de faire part de problèmes rencontrés, que ce soit avec les enfants ou bien avec l'équipe d'animation et technique. Une fois par trimestre, l'équipe entière (animateurs et personnels à disposition) se réunit afin d'aborder des thématiques importantes.

Ces réunions ont pour objectifs principaux :

- 🕒 De proposer des idées créatives, d'organiser un planning d'activités
- 🕒 De communiquer des informations
- 🕒 De donner des directives
- 🕒 De prendre et appliquer des décisions
- 🕒 D'apporter un éclairage ou une expertise sur des items ciblés.
- 🕒 De faire des retours sur les expériences

C'est aussi un moment privilégié où tout le monde se retrouve pour échanger, ou apporter des informations, autour d'un café ou d'une tisane.

Posture et savoir-faire de nos animateurs

POSTURE

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il peut découvrir par lui-même des activités, sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni n'agisse à sa place. L'animateur est là pour accompagner l'enfant sans le forcer au risque de le bloquer. Les activités proposées par le centre devront, d'une manière générale, être des activités de découverte, mêlant apprentissage technique et/ou compétitif. Les activités devront avoir un attrait ludique afin de permettre à chacun de prendre plaisir à jouer.

Par la possibilité offerte à l'enfant de se créer ses propres repères et de participer à la vie en collectivité, l'équipe d'animation favorise la prise d'initiative et la liberté de choix de chacun, de manière à développer l'autonomie de chaque enfant.

Les activités concerneront aussi bien les domaines culturels et artistiques (chants, contes, dessins...), scientifiques et techniques (écologie, petits bricolages...), que les activités physiques et sportives (jeux collectifs, d'opposition, de plein air...). La coopération, l'entraide, la solidarité, l'esprit d'équipe, doivent être développés dans les diverses pratiques, en tenant compte de la singularité de chacun.

Les activités doivent conduire les enfants à développer l'ensemble de leur personnalité et de leurs potentialités, en laissant une place importante à la créativité et à l'imaginaire de chaque enfant.

L'animateur ne doit pas « corriger » ou refaire une activité qui a ses yeux n'aura pas été réussie. Il doit, par le biais des activités, permettre à l'enfant sa « libre expression » et favoriser une ouverture sur d'autres horizons. Par ailleurs, le plaisir de la pratique dans toutes les activités doit être présent.

SAVOIR-FAIRE

Les animateurs adoptent une attitude positive face aux enfants car ils savent :

- 🕒 Respecter et accorder une confiance à l'enfant,
- 🕒 Savoir prendre position et ne pas toujours se référer à quelqu'un.
- 🕒 Savoir s'adapter et porter de l'intérêt sur ce qu'ils font ou disent.
- 🕒 Être juste (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagée par le reste de l'équipe).
- 🕒 Être cohérent envers les enfants et les autres animateurs.
- 🕒 Expliquer et réexpliquer si nécessaire les choses non comprises.

Sanctionner de manière structurée et réfléchie

Toujours adaptée à la faute la sanction doit permettre que le conflit ne se reproduise pas, c'est pourquoi il est important de différencier : les sanctions individuelles, les sanctions collectives et les sanctions pour un petit groupe dont l'attitude est perturbante pour le reste du groupe.

La sanction n'est ni diabolisée ni encensée, mais considérée comme un moyen éducatif parfois nécessaire. Sa mise en application requiert beaucoup de précautions, de clarté et de justice. Sanctionner c'est faire preuve d'autorité en confrontant l'enfant à la réalité qui l'entoure. Mais Punir c'est malheureusement faire preuve de pouvoir et de puissance en plaçant l'enfant dans une situation de soumission. Dès lors toute l'équipe s'interdit toute punition basée sur la peur ou qui entraîne l'angoisse et une perte de repères chez l'enfant. Elle exclut les paroles qui blessent, qui humilient et les punitions publiques.

La réparation est présentée non pas comme une humiliation mais comme une conséquence logique d'un acte répréhensible et clairement annoncé comme tel.

Réparer un méfait permet à l'enfant de prendre conscience de sa responsabilité.

Méthodologie pour sanctionner (par ordre de priorité)

- ④ Avertir l'enfant.
- ④ Mettre à l'écart le perturbateur pendant un instant et lui expliquer la situation calmement.
- ④ Faire réparer s'il a détérioré un objet, s'excuser ou ranger...
- ④ Faire participer le perturbateur aux tâches des animateurs (faire ne veut pas dire faire à la place de) pour lui faire prendre conscience de son erreur.
- ④ Mettre au repos, expliquer que s'il perturbe le groupe ou l'activité, c'est simplement parce qu'il est fatigué. Il faut donc qu'il se repose et qu'il pourra réintégrer le groupe dès qu'il se sent mieux.
- ④ Discussion avec les parents.

Les animateurs sont ponctuellement face à des situations où certains enfants testent leur résistance à la provocation. Ils ont besoins de se confronter aux adultes pour que ces derniers fixent leurs limites. Cela les rassure.

Cadre Pédagogique

Cadre éducatif et enjeux

PROJET EDUCATIF DE PESCHADOIRES

Les loisirs de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

- ✓ Un service de garde collective des enfants utiles aux parents, en particulier lorsqu'ils travaillent. L'accueil de loisirs doit donc assurer dans son fonctionnement tous les éléments de sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés.
- ✓ Un service d'accueil et d'activités pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces de l'accueil de loisirs, ouvert sur son environnement et organisés à leur intention, pour vivre des activités adaptées à leurs âges.
- ✓ Un service éducatif qui favorise le développement de la socialisation des enfants dans l'accueil de loisirs en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (familles, enseignants...).

Les orientations éducatives de la commune se définissent autour de 6 grands axes :

- ✓ Permettre à l'enfant de vivre des temps de loisirs agréables, enrichissants et motivants
- ✓ Développer un équilibre entre des moments individuels et collectifs, en tenant compte du rythme de vie de chaque enfant
- ✓ Favoriser l'expression, la création et la mise en valeur des ressources des enfants
- ✓ Permettre à l'enfant d'agir, de réaliser, de créer à travers la réalisation de projets d'activités
- ✓ Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées
- ✓ Aider à franchir, par l'ensemble de ces pratiques, un pas vers la responsabilisation et l'autonomie

L'UFCV ET SON APPROCHE PEDAGOGIQUE

Les modes d'intervention de l'UFCV sont construits à partir de méthodes d'apprentissage et d'accompagnement variées au service de l'épanouissement de la personne tout au long de sa vie.



La personne est donc la raison d'être principale des actions menées par l'association. Dans ce cadre, l'UFCV propose une approche pédagogique que l'on peut résumer en une phrase : «Accompagne-moi pour faire seul et avec les autres». Ce processus d'accompagnement prend en compte le fait d'«être avec» (ordre de la relation) et d'« aller vers » (de l'ordre de la démarche). La stratégie éducative vise ainsi la réussite des personnes et se fonde sur l'accompagnement personnalisé et individualisé. En voici quelques aspects.

LES ENJEUX

Enjeux de territoires

Nos accueils périscolaires répondent à la prise en compte du territoire et de ses réalités. Ils contribuent au développement de la vie locale, renforcent le lien social, améliorent la qualité de vie et créent des emplois de proximité. Ils sont pour les écoles un élément favorable à leur pérennité.

↳ *Ce sont des services au public et contribuent à l'attractivité du territoire, à son aménagement et à son développement.*

Enjeux sociaux

Nos accueils répondent à des besoins de garde de plus en plus exprimés par les familles et générés par les modes de vie. Ils facilitent la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Ils permettent, en diminuant pour les familles certaines contraintes, un meilleur accès à l'emploi. Ils sont également une réponse possible aux formes d'inoccupation des enfants dans les temps périscolaires (surtout le soir après la classe) et peuvent ainsi limiter les interrogations et inquiétudes de certains parents.

↳ *Ce sont des modes et des espaces de socialisation qui favorisent la mixité sociale et luttent contre les discriminations.*

Enjeux éducatifs

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux, parce qu'ils sont de courte durée et touchent un grand nombre d'enfants, en particulier à midi.

Il importe que ces spécificités soient prises en compte dans le respect des rythmes de vie de l'enfant et en cohérence avec les autres temps (école, famille, temps de loisirs).

Ces temps d'accueils ne sont pas restrictifs dans leur fonctionnement et offrent un accès au plus grand nombre d'enfants. Ces temps contribuent à l'apprentissage de la vie sociale ainsi qu'à l'épanouissement de la personnalité.

↳ *Les accueils périscolaires ont ainsi une réelle fonction éducative.*

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

Afin de proposer des activités adaptées aux besoins et capacités de notre public «Périscolaire», un rappel sur les caractéristiques, besoins et comportements semble nécessaire:

Les 3 / 5 ans :

🧩 **BESOINS :**

Besoin de sécurité (doudou, référent, lieux connus...), d'affection, de stabilité. Une vie bien réglée les

rassure. Ils aiment communiquer et éprouvent le besoin de faire seul (même si le résultat n'est pas au rendez-vous !). Ils ne se fixent pas longtemps sur une activité car ils aiment en changer très rapidement (30 minutes maximum).

CARACTERISTIQUES :

Ils marchent bien et leur croissance est intense et rapide. La coordination s'affine également en très peu de temps. Ils ont une bonne connaissance de leur corps et ne font pas de différence entre les garçons et les filles. Leur langage est de plus en plus précis.

COMPORTEMENTS :

A 3 ans ils sont dans l'opposition, egocentrique et très observateurs. L'imagination prend son essor: fabulations, goût pour la fiction. C'est l'âge du « pourquoi ». Ils imitent l'adulte (gestes et paroles) et ont une confiance aveugle en eux.

Les 6 / 8 ans :

BESOINS :

Ils ont besoin de sommeil et de repos, d'efforts physiques et de rythmes différents. Ils aiment rêver, créer découvrir et explorer. Ils sont curieux de tout ! Ils ont besoin de se confronter, de s'affronter et apprécient la compétition. Ils veulent être pris au sérieux. Ils testent les limites, les règles et tentent régulièrement de braver les interdits. Les mensonges apparaissent ! Ils expriment de plus en plus leur besoin d'indépendance.

CARACTERISTIQUES :

Leur croissance est forte comme leur attention. Ils sont capables de se fixer sur une activité ou quelque chose qui les intéresse. Leur intelligence est toujours en éveil. Ils sont droits et habiles. Audacieux mais fatigables ils affirment leur personnalité et leur caractère.

COMPORTEMENTS :

Ils sont très curieux du monde réel. Ils échangent de plus en plus avec les autres et se passionnent rapidement (idoles, personnages, jeux, sciences...). Les groupes se forment. Ils s'éloignent des adultes et distinguent plus facilement le vrai de l'imaginaire. Ils s'identifient aux héros qu'ils imitent et auxquels ils s'identifient.

Les 9 / 11 ans :

BESOINS :

Ils ont besoin de sommeil, de repos mais aussi d'effort. La vie collective est très appréciée. Les copains, les règles de vie, la justice et les petits secrets sont très prisés. Ils aiment expérimenter et souhaitent de plus en plus leur indépendance mais dans un milieu sécurisant. Leur rapport à la réalité se fait de plus en plus pressant et souhaitent avoir des explications sur le monde qui les entoure.

CARACTERISTIQUES :

La croissance est ralentie. La prise de conscience du corps se fait. Les bases du raisonnement se mettent en place. Les centres d'intérêts entre les filles et les garçons sont différents. Ils prennent leur distance avec les adultes (ils peuvent même être agressifs). Leur esprit critique s'affine.

COMPORTEMENTS :

Les activités physiques sont leur terrain de prédilection, même si leur endurance n'est pas au rendez-vous, ils récupèrent vite. Des bandes, des leaders se forment malgré un esprit individualiste. La compétition reste également très prégnante.

Valeurs et intention éducatives



VALEURS PORTEES PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS

La Tolérance

La tolérance implique le respect des idées des autres, même si elles sont différentes des nôtres. Chacun est libre de penser et de croire librement. Accéder à la différence passe d'abord par accepter un choix différent du sien. Savoir tolérer, c'est savoir respecter pour mieux communiquer. L'adulte doit accompagner l'enfant dans cette voie, la diversité est une force qu'il faut enrichir et non condamner.

Le Respect

Le respect prend un sens plus proche de l'estime quand on l'utilise pour un être humain. On peut le définir comme un « sentiment de considération » vis-à-vis d'un tiers, entraînant des égards particuliers. Ce respect peut être lié à son âge, sa position sociale voire ses grandes qualités ou ses mérites.

« Le respect de nos semblables est la règle de notre conduite. »

L'adulte se doit d'estimer chaque enfant et guider celui-ci sur cette voie pas à pas.

DIAGNOSTIC DES BESOINS

Suite aux réunions COPIL, plusieurs constats sont apparus :

- Première année pour le PEDT et premiers défis
- Objectifs travaillés en communs avec tous les acteurs qui gravitent autour des enfants

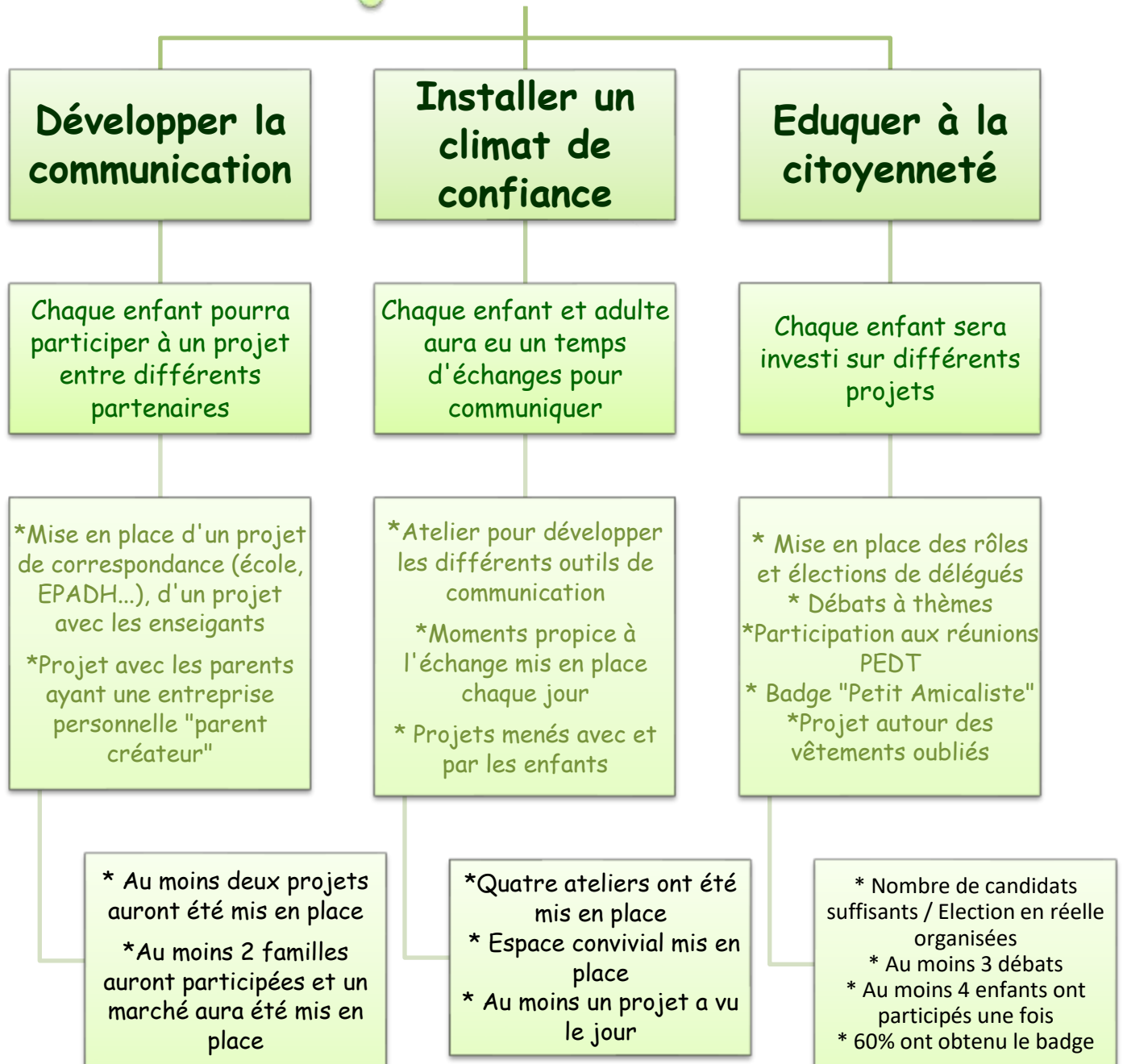
Suite à l'évaluation du projet pédagogique 2025-2026 avec l'équipe, d'autres constats sont apparus :

- Le nouveau cadre de référence a permis de responsabiliser les enfants face aux situations du quotidien
- Les activités durant la pause méridienne sont toujours plébiscitées
- La mise en place des missions quotidiennes n'a pas été mise en place
- Les élections des délégués a été une réussite mais le travail par la suite n'a pas été mis en place

Au vue des ces constats, il semble important de continuer à développer en détails chaque objectif. Le travail fait via le PEDT va nous permettre d'élargir nos actions auprès des enfants grâce au tissu associatif. Il sera important de remettre un cadre de référence dès le début. Une réflexion devra être faite sur l'objectif des délégués durant toute l'année scolaire. L'importance de varier la programmation devra être poursuivi.



Savoir-Parler





Evaluation

EVALUATION PAR LES ENFANTS

Chaque année, l'équipe d'animation travaille sur un questionnaire adapté aux enfants tant sur la forme que le fond. Les questions regroupent tous les champs d'actions (équipe, pédagogie, activités, restauration...). Le questionnaire est rempli individuellement durant la pause méridienne.

EVALUATION PAR LES ADULTES

Le processus d'évaluation nous permet de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique au regard du projet éducatif et du PEDT de la commune de Peschadoires mais également de :

- ⊗ Tirer des enseignements pour progresser.
- ⊗ Soutenir la motivation et l'engagement des personnes.
- ⊗ Identifier les nouveaux besoins ou évolution dans notre secteur.
- ⊗ « Célébrer » les succès et tirer des leçons des échecs.

Notre parti prit est d'évaluer régulièrement l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les moyens matériels et humains lors des réunions d'équipes et d'entretiens mais également à court et moyen terme en utilisant des outils spécifiques pertinents comme :

- ⊗ Tableau d'évaluation des objectifs.
- ⊗ Le questionnaire de satisfaction (parents, enfant).
- ⊗ Le rapport d'activités annuel.
- ⊗ Le bilan CAF (chiffré/Taux de fréquentations).

Organisation du temps d'accueil



Déroulement de la journée

Horaire	Vie quotidienne
7h15-8h30	Accueil du matin
12h00-14h00	Restauration scolaire / Activités du midi
16h30-18h30	Accueil du soir / Goûter / Activités du soir / départ

Organisation des différents temps

L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement. C'est pourquoi les animateurs doivent respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant et des groupes d'enfants à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

L'animateur est un repère, il doit montrer l'exemple aussi bien au niveau de son comportement qu'au niveau de son vocabulaire.

Les temps d'accueils périscolaires ont ceci de particulier qu'ils s'intègrent dans l'emploi du temps journalier de l'enfant, lequel va être sollicité sur les apprentissages scolaires.

Par ailleurs, le plaisir de la pratique dans toutes les activités doit être présent.

C'est pourquoi les différents temps d'accueil dans la journée sont à envisager de manière indépendante et spécifique :

ACCUEIL DU MATIN :

7h15 : Accueil des enfants à la Maison de l'Enfance

C'est un moment important car c'est souvent lui qui va conditionner la suite de la journée et donner une première impression aux parents de l'équipe pédagogique. Pour cela, l'animateur doit être très présent, avoir un accueil chaleureux, tonique, être souriant, disponible auprès des enfants et des parents.

Les accueils du matin se caractérisent par des arrivées échelonnées, et par un petit nombre d'enfant. Il s'agit d'un temps où l'enfant doit être accueilli en douceur, et pour lequel il n'y a pas nécessité de structurer des activités. Il est préférable d'individualiser les modalités d'accueil, car l'enfant sort du sommeil et il importe de le laisser se réveiller à son rythme. L'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...).

Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

Nous mettons à disposition des enfants du matériel pédagogique simple lui permettant de jouer éventuellement seul, selon son désir, de dessiner ou d'écouter de la musique. L'espace est aménagé de façon à favoriser le calme et l'activité individuelle ou permettre le repos (banquettes, couchettes).

8h15 : Départ pour les écoles.

ACCUEIL POUR LA PAUSE MERIDIENNE :

12h00 : Les animateurs récupèrent les enfants dans les écoles respectives inscrits pour le repas de midi :

📅 Service restauration scolaire de 12h00 à 13h00 pour les enfants de l'école maternelle

📅 Service de restauration « self » de 12h00 à 13h30 pour les enfants de l'école élémentaire

Le repas est pensé comme un temps pédagogique. En matière d'aménagement de l'espace des tables de 8 enfants, en forme hexagonale sont dressées pour les enfants de maternelle et en forme rectangulaire pour les enfants en élémentaires. Les règles d'hygiène (lavage des mains avant), l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire sont primordiales et doivent être respectées à tout moment.

Le temps de repas doit correspondre à une pause aussi agréable que possible, permettant à l'enfant de se détendre, c'est un moment d'échange et d'apprentissage. La participation des enfants au service est organisée pour les sensibiliser à la propreté et à l'entraide (débarrasser son plateau...).

Au cours du repas, l'équipe encadrante doit apprendre aux enfants à partager les différents plats équitablement, éviter le gaspillage, inviter chacun à goûter les différents plats. Afin de permettre le bon déroulement de ce temps, des règles ont été établies par l'ensemble de l'équipe pédagogique et sont affichées à la vue de tous au restaurant scolaire. De plus un règlement est distribué à toutes les familles en début d'année scolaire, l'entrée dans le restaurant scolaire engage parents et enfants à l'adhésion totale de celui-ci.

Les activités du midi de 12h00 à 13h50

 CP/CE1/CE2/CM1/CM2 avec 5 animateurs

 PS/MS/GS avec 4 animateurs

Le temps d'animation ne se résume pas à une gestion de l'attente avant de passer à table ou de reprendre la classe. Nous proposons des activités variées, car les enfants n'ont pas tous les mêmes besoins ; certains auront besoin de défoulement à travers des grands jeux ou une activité sportive, d'autres préféreront une activité calme, en groupe ou isolés pour ceux qui ont besoin de rompre avec la collectivité.

Les activités sont donc proposées aux enfants sur inscription libre, pour chaque période, les enfants peuvent participer à une ou plusieurs activités par semaine. Un panneau d'affichage est situé dans la salle « coin détente » à la vue de tous les enfants.

Le besoin de repos des PS n'est pas négligé, deux ATSEM sont en charge de les coucher en salle de sieste dès la fin du repas. Elles doivent accompagner l'enfant dans ce moment de détente par des lectures d'histoires, de contes, l'écoute d'une musique douce...

Il ne doit pas présenter ce temps comme une punition ou du chantage.

14h00 : Relais et prise en charge des enfants par les enseignants

ACCUEIL DU SOIR :

16h30 : Les animateurs récupèrent les enfants dans les écoles respectives inscrits pour le périscolaire du soir et les conduisent à la Maison de l'Enfance.

16h40-17h00 le goûter : Après un passage aux sanitaires pour le lavage des mains, c'est le temps de pause de l'après-midi, il réunit les enfants et les animateurs dans un climat convivial, il permet de faire le lien entre le temps scolaire et la fin de journée. C'est aussi un moment où enfants et animateurs peuvent échanger sur la journée passée.

17h00-18h30 activités au choix : Afin ne pas trop solliciter les enfants le soir après une longue journée d'école, différents coins sont mis en place : « coin détente », « coin construction », « coin coloriage ». Si le temps le permet, les enfants pourront profiter du jardin extérieur

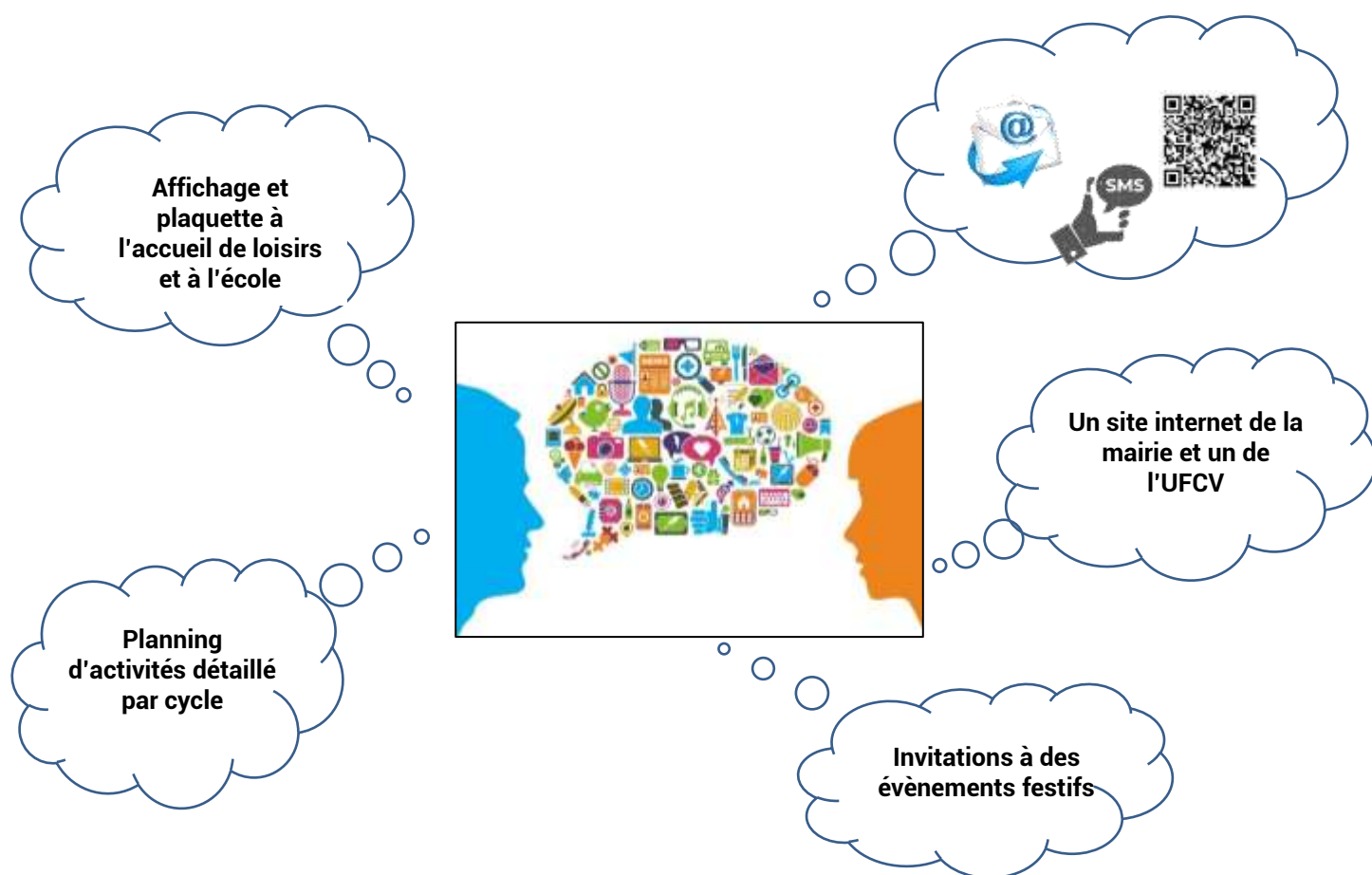
Les activités sont calquées sur le rythme de la semaine (accumulation de fatigue en fin de semaine) tout en permettant aux enfants de choisir telle activité plutôt qu'une autre ou avoir la possibilité de jouer et s'occuper de manière autonome s'ils le souhaitent et de « ne rien faire » s'ils manifestent le besoin ou l'envie.

Nos activités ne sont pas synonymes d'acquisitions de type scolaire bien qu'elles s'articulent autour des temps scolaires. Il convient de garder à l'esprit que la journée de classe est terminée, et qu'il est nécessaire d'équilibrer au mieux la journée de l'enfant : la nature des activités proposées doit répondre à cette fonction d'équilibre.

En parallèle à l'accueil périscolaire, la mairie propose de l'aide aux devoirs au même tarif, qui se déroule dans 2 classes du groupe scolaire de 16h30 à 17h30. De par sa proximité avec l'école, une partie de l'équipe d'animation se détache pour encadrer « l'aide aux devoirs » pour les enfants scolarisés du CE1 au CM2, les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. Les enfants se rendent dans une salle de classe pour y faire leurs devoirs. L'équipe est là pour soutenir et aider les enfants qui en ont besoin.

Communication et Partenariat

Communication aux familles



Le programme détaillé des activités est consultable sur les panneaux d'affichages ainsi que sur les sites internet de la mairie ou de l'UFCV par l'ensemble des familles.

Communication avec la Mairie

La directrice mettra à disposition de l'adjointe aux affaires scolaires tous les éléments nécessaires concernant l'organisation de l'accueil. Des temps d'échanges seront régulièrement mis en place.

Elle enverra l'ordre du jour des réunions de trimestre et invitera l'élue responsable de la commission Enfance Jeunesse.

Partenariats

L'accueil de loisirs mènera plusieurs partenariats au cours de l'année avec différentes structures :

- ↳ Les associations
- ↳ Les intervenants extérieurs
- ↳ Les partenaires jeunesse



Santé, sécurité et Bien-être au quotidien

Dans le cadre de leur exercice, nos animateurs sont quotidiennement confrontés à différentes situations qu'ils gèrent au mieux et au plus juste. Le bon sens reste la meilleure des prérogatives !

Comment vivre ensemble ?

La vie collective

Les enfants sont confrontés dès le plus jeune âge à la vie collective dans le cadre de leur scolarisation. Dès l'école maternelle, les enfants apprennent à « vivre ensemble » sur tous les temps de la vie quotidienne (activités, toilette, jeux extérieurs...)

Vivre ensemble est la construction d'un chemin progressif vers la citoyenneté. Dans nos activités et au quotidien l'éducation civique, les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie sont prégnantes.

Le vivre ensemble, vivre en collectivité

Ce thème est un des piliers fondamentaux de l'apprentissage citoyen. Notre société se trouve confrontée à une montée des incivilités et des violences. L'écoute de l'autre et le débat sont des socles des valeurs communes.

La politesse

Il s'agit d'un ensemble de règles qui régissent le comportement, le langage et leurs usages en société. Ce savoir-vivre s'acquiert. Il est signe d'une culture, mais aussi d'une forme de « polissage » des comportements humains.

L'apprentissage de la politesse s'accompagne de son usage au quotidien. En effet, un vocabulaire spécifique (les formules de politesse : *Bonjour, Au revoir, Merci, S'il-te-plaît*) s'intègre dans les pratiques courantes et les rituels mis en place petit à petit. Les activités de la vie quotidienne s'accompagnent toujours par des échanges oraux et l'ouverture au dialogue est toujours

privé. Les animateurs veillent scrupuleusement à montrer le bon exemple.

La civilité

Souvent confondu avec le terme de politesse. La civilité désigne l'adoption et la mise en pratique par chacun de codes de « bonne manière », le respect des règles de vie en commun. Celles-ci ne sont pas forcément écrites, et l'affiche « des règles de vie ou chartes » renvoie souvent à ce code de bon comportement dans une vie commune. Ils visent le respect mutuel de chacun.

La civilité est une des conditions du respect de la loi. Elle est le fruit individuel de la sagesse qui s'acquiert par l'expérience et se transmet par l'éducation et par la maîtrise de la langue (la politesse). Donc la loi ne peut pas contraindre à la civilité puisqu'elle ne peut être loi sans la civilité.

L'autorité

Comment avoir de l'autorité ? C'est une question que les animateurs se posent. Il n'y a pas de solution-miracle ! Un animateur qui passe son temps à crier obtiendra sûrement le silence, mais une fois absent, il y a une grande chance que le bruit recommence.

Un « capitaine Crochet » saura se faire obéir, mais pas nécessairement respecté et apprécié des enfants ! Ne pas répondre précisément aux questions des enfants, organiser une activité sans l'avoir bien préparée, punir, autant de situations pour perdre son autorité. Pour gérer cette situation toute l'équipe pédagogique œuvre dans un sens commun pour :

- ⊗ Donner des repères aux enfants dès les premiers jours en proposant, négociant et suggérant... (il y a un temps pour manger, un pour jouer...).
- ⊗ Être ferme dès les premiers jours.
- ⊗ Se préparer aux questions des enfants, surtout les premiers jours (questions sur le périscolaire, la restauration, les activités, les animateurs...).
- ⊗ Ne pas faire ou dire ce que l'on ne souhaiterait pas entendre (ex : vocabulaire châtié) !
- ⊗ Avoir une attitude adaptée, (ex : rire en punissant, se positionner au-dessus de lui → il aura l'impression que vous lui donnez un ordre).

Règles de vie

POUR LES ENFANTS

En début d'année, les règles de vie seront établies avec les enfants, il est important qu'ils soient acteurs de celles-ci afin de garantir un cadre qui conviendra à tous.

Elles seront affichées aux yeux de tous ainsi que par les familles.

POUR LES ADULTES ENCADRANTS

Rappelons que travailler dans un accueil de loisirs est un travail et non un loisir. Les adultes présents sur le séjour s'engagent à respecter durant tout leur temps de travail, les règles de vie suivantes, afin que le travail se passe dans un cadre convivial et cordial :

- Aucune sanction corporelle n'est tolérée.
- Respecter le projet pédagogique.

- Votre vie privée vous appartient et ne regarde pas les participants de l'accueil de loisirs (adultes et enfants).
- Respecter l'interdiction de fumer :
 - Dans les locaux
 - En présence des enfants (des temps de pause seront tolérés à l'extérieur du centre à conditions que les animateurs n'en abusent pas).
- Respecter l'usage des portables :
 - Interdiction de recevoir des appels ou même d'appeler pendant les activités.
 - L'usage est toléré pendant les temps de pause des animateurs.
 - Le portable est interdit à table avec la présence des enfants.
- Chaque personne de l'équipe aura le droit à des pauses dans la journée : elles seront prises obligatoirement en dehors des temps d'activités et quand l'encadrement le permettra. Il est impératif de communiquer à l'équipe son absence même courte.

Hygiène et santé

L'animateur devra être vigilant sur l'hygiène de chaque enfant. Il devra montrer aux enfants l'importance d'une bonne hygiène par des gestes simples.

Le lavage des mains s'effectuera avant chaque repas, ainsi qu'après le passage aux toilettes.

En cas d'« oubli » de l'enfant, l'animateur est tenu de laver et de changer l'enfant avec le nécessaire de toilette mis à sa disposition. Cet « oubli » de l'enfant ne doit pas engendrer une quelconque agressivité chez l'animateur. Il doit comprendre et discuter avec l'enfant sans le bloquer.

Les problèmes sanitaires et médicaux ne doivent pas être négligés. L'assistant sanitaire assurera la surveillance médicale des enfants. Cependant, les mieux placés pour avoir une action préventive et immédiate au niveau médical sont les animateurs. Soyez vigilant sur la tenue vestimentaire des enfants, qui doit être appropriée aux activités et aux conditions météo (casquette, tee-shirt, chaussures, crème solaire...). Faites que chaque enfant s'alimente et boive suffisamment.

Chaque animateur pourra faire face aux petits bobos de tous les jours, chaque intervention devra être notée sur un carnet fourni avec la trousse de secours (nom de l'animateur, nom de l'enfant, date et heure, nature de l'accident, comment l'avez-vous soigné ?), afin que le suivi médical soit le plus facile, rigoureux. Néanmoins, toute intervention, même minime, devra être signalée à la directrice, ici l'assistante sanitaire. Pour cela, des trousse à pharmacie, contenant le nécessaire aux premiers soins, seront mises à disposition des animateurs dans les différentes salles occupées durant les temps périscolaires, hors de la portée des enfants.

Aucun médicament doit être donné, sauf ordonnance signé d'un médecin, la directrice se chargera d'effectuer les soins, en son absence une personne sera désignée en son nom.

Un enfant ayant contracté une maladie contagieuse ne pourra être accueilli au sein de la structure. Pour chaque déplacement extérieur du centre, l'animateur doit se munir d'une trousse à pharmacie, d'un gilet jaune, ainsi que des fiches sanitaires relatives aux enfants.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.

Prévention et protection de l'enfance

MALTRAITANCE - RAPPEL DE LA LOI

Le signalement de cas de mauvais traitements infligés aux mineurs aux autorités compétentes concernant des mineurs s'impose à tout citoyen. Le fait de ne pas le signaler constitue un délit pénal (article 434-3 du Code pénal). Les autorités compétentes varient, selon qu'il s'agit d'une présomption de maltraitance nécessitant une évaluation de la situation, ou d'une urgence correspondant à une situation de maltraitance grave et manifeste (en cas de présomption de maltraitance, le président du Conseil Général est saisi ; en cas de situation grave et urgente, le Procureur de la République est saisi).

Le 119, numéro vert Enfance Maltraitée, est un service téléphonique gratuit, ouvert 24h/24, anonyme, qui écoute l'appelant, et qui, selon les cas, va simplement donner des conseils par rapport à une situation qui inquiète, ou saisir les autorités compétentes.

Quelques situations...

→ L'enfant qui présente sur le corps des traces suspectes : hématomes, lésions évoquant une brûlure de cigarette, des coups de ceinture.

→ Discuter avec l'enfant, l'interroger doucement, sans le forcer à répondre.

Souvent il ne dira pas ce qui lui est arrivé ou ne dira pas la vérité.

→ Faire en sorte qu'il se sente dans un climat serein et sécurisant : ne pas multiplier les intervenants ; éviter que d'autres personnes ne l'interrogent pour essayer « de le faire parler ». Ne pas parler à d'autres personnes de ce que l'on suspecte devant lui, comme s'il n'était pas là !

→ Signifier à la victime notre inquiétude par rapport à ce que nous constatons sans interpréter quant à l'origine des lésions, même si elles sont très évocatrices, ni l'auteur des lésions. L'informer de ce que nous allons faire.

Informez de toute urgence votre responsable (la directrice) qui se chargera d'engager la procédure adéquate.

Attention ! Lors des entretiens avec les parents, ne jamais les juger, rester objectif, rappeler la loi (« je suis obligé de signaler »). L'enfant, sans traces physiques, qui inquiète par son comportement, ou par l'attitude des parents, peut être également en danger. Dans ces situations, c'est un ensemble de signes qui inquiètent. Ne pas tenir compte d'un seul signe isolé.

AGRESSIONS A CARACTERE SEXUEL

Dès qu'un enfant confie à un adulte des faits de cette nature, dont il affirme avoir été victime, c'est une urgence qui mérite un signalement immédiat au procureur par téléphone.

Quelques précautions

L'animateur à qui l'enfant s'est confié le croit à priori. Il n'a pas à vérifier, ni à faire sa propre enquête. Ce sera le travail des professionnels qui auront été saisis. Il est important qu'il écrive rapidement les dires de l'enfant, pour ne pas risquer de les déformer et d'éviter de poser des questions pour laisser la place à la parole spontanée.

↳ Aucune autre personne ne doit intervenir auprès de l'enfant pour vérifier ses dires.

- ↳ Les parents ne seront pas prévenus de la démarche, pour qu'ils ne puissent pas élaborer une stratégie de défense avant l'intervention de la police.

Dire à l'enfant qu'on le croit, qu'il a été très courageux de parler, et que vous prévenez les professionnels qui vont s'occuper de lui, même s'il ne veut pas aller au bout de la démarche. Le rassurer, en disant qu'il a eu raison de parler, qu'on n'a pas le droit de lui faire ça, qu'on va s'occuper de lui, que c'est nécessaire pour son avenir...

Alimentation et équilibre nutritionnel

La nutrition est un point incontournable de notre qualité de service. Nos équipes pédagogiques jouent un rôle majeur en contribuant à l'éveil nutritionnel des enfants.

Apprendre à bien manger pour être en bonne santé c'est :

- ↳ Œuvrer pour la santé publique
- ↳ Contribuer à l'apprentissage de la nutrition et au goût
- ↳ Intégrer la notion de « plaisir » et de convivialité.

Un cahier des charges selon les recommandations du GPEMDA n°J3-99 du 6 mai 1999 relatives à la nutrition, ainsi que le guide des bonnes pratiques, implique un engagement sérieux, un respect de l'équilibre alimentaire et des régimes spécifiques (allergies, religions...). La qualité sanitaire des aliments ainsi que leur traçabilité sont contrôlées.

La composition et le renouvellement des menus sont proposés par l'équipe de restauration à la municipalité, qui les valide. Des animations diverses sont proposées tout au long de l'année (fête du goût, repas thématiques, repas bio...). Les repas sont préparés sur place. Les menus sont affichés dans toutes les écoles, au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs.

Composition des menus

Une entrée → un plat de viande ou poisson ou œuf → un plat de légumes verts et/ou féculents → fromage ou laitage → un dessert → pain

Le goûter est en charge de la directrice qui l'équilibre sur la semaine, affichage sur la porte de l'accueil de loisirs.

L'intégration à la vie collective d'enfants handicapés par une allergie alimentaire peut légitimement nous procurer quelques inquiétudes. La procédure de PAI prévue dans les instructions officielles de l'Éducation Nationale pour l'accueil d'enfants handicapés à l'école est parfaitement transposable à notre accueil. Le médecin traitant établit un protocole qui fixe les conditions impératives à mettre œuvre pour cette démarche.

Un listing des enfants allergiques est affiché dans le restaurant scolaire, ainsi qu'à l'accueil de loisirs.

Sécurité des enfants et du personnel

En cas d'accident grave en dehors de la structure ne jamais prévenir la famille soi-même mais en laisser le soin à la directrice. En priorité, joindre les secours puis immédiatement la directrice. Protocole à suivre :

1. Appel au secours

Qui appeler : Pompiers (18) / SAMU (15)

Le 112 est un numéro d'appel unique des urgences dans le territoire européen, quel que soit le type d'urgence (médicale, incendie, police). Il répond aux facilités d'accès des numéros d'urgence de

France Télécom : prioritaire quand les réseaux sont saturés, gratuit quel que soit le type de connexion (accessible des téléphones portables quand les forfaits ou cartes téléphoniques sont épuisés ; accès libre dans les cabines téléphoniques). Ces services sont interconnectés.

2. Que dire ?

Se présenter, numéro de téléphone et localisation de l'événement. Nature du problème. Symptômes présentés par la victime.

Premières mesures et gestes effectués. Un dialogue va s'instaurer avec le service d'urgence. L'animateur reste aux côtés de l'enfant pour pouvoir répondre aux questions posées de façon pertinente et envoie éventuellement quelqu'un pour guider les secours à leur arrivée.

3. Que faire ?

Après un incident ou un accident, il conviendra de gérer les autres enfants, de les éloigner en les rassurant et de continuer à les occuper (par un autre animateur) afin d'éviter les attroupements. Selon la situation il est important d'éviter de déplacer l'enfant malade ou blessé. Les familles doivent toujours être contactées si les secours ont été appelés, si l'état de l'enfant justifie leur présence, si un retour au domicile est organisé ou si une consultation médicale est nécessaire. L'animateur témoin de l'accident devra le jour même rédiger un « Rapport d'accident » et le présenter à la directrice.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.

Annexes

Evaluation du projet pédagogique 2025-2026

Intention Educative	Objectif Général	Objectif opérationnel	Indicateur	Critère	Résultats obtenus	Commentaires
Savoir-Vivre	Encourager le soin de soi, des autres et du matériel	Tour à tour chaque enfant aura une mission quotidienne	Nombre de candidats participants aux missions	Nbr	0	Nous avons mis en place des badges pour adultes sur 4 missions différentes, les enfants ont donc appris à aller voir la personnes responsables (infirmier, roulement service, toilettes, rangement). Le but serait maintenant d'élargir avec des duos adultes/enfants sur le même principe
	Fixer un cadre commun	Chaque enfant et adulte aura pris part à l'élaboration du cadre	* Taux de participation des enfants * Règles de vie établies et affichées à la vue de tous	* Au moins 80% * Oui/Non	*Atteint *Oui	Première année avec 2 règlements (pause méridienne et aide aux devoirs), affichage + envoi aux familles. Le règlement est bien mis en place et accepté par les enfants
	Eduquer à la citoyenneté	Chaque enfant sera investi sur différents projets	*Nombre de candidats suffisants / Election en réelle organisée *Nombre de débats organisés *Nombre d'enfants ayant obtenus les 6 crayons	* Nbr / Oui-Non * Nbr *Nbr	* 3 duos en CE2, 2 duos en CM1, 6 duos en CM2 *0 * 45 enfants avec les 6 + 90 enfants avec au moins 1	Les élections se sont déroulées avec succès et en collaboration avec les enseignantes de CM1 et CM2, on vise les CE2 en plus l'année prochaine. Le temps a manqué pour les débats, il faudra mieux s'organiser pour 2026-2027 Belle réussite malgré la perte de certains porte-clés
Savoir créer	Favoriser la diversité culturelle	L'enfant sera capable de créer des supports visuels	*Est-ce que chaque enfant s'est inscrit sur le tableau ? *Combien de réussites ont été partagées *Combien de jeux de sociétés sont dans la malle	* Oui-Non * Nbr *Nbr	*Oui *0 *0	Cet objectif a été traité différemment que prévu avec la mise en place d'exposé sur des collections présenté par 8 enfants La réalisation d'une fresque sur les souhaits qui a été affichée à la vue de tous Un calendrier en décembre avec des messages positifs à l'intention de tous les enfants = très belle réussite
	Développer l'entraide	Permettre la rencontre de l'enfant avec les autres	* Combien d'ateliers ont été mis en place ? * Combien d'enfants ont participé aux jeux de coopération ? *Combien d'ateliers ont été mis en place ?	* Nbr * Nbr *Nbr	* entre 15 et 20 *quasi 90% *2 gros projets	Les activités mises en place durant la pause méridienne sont toujours autant plébiscitées par les enfants Des réajustements le vendredi ont permis d'avoir plus d'enfants qui ont participé = ils sont plus demandeurs * deux gros projets au vue le jour grâce à Pauline et son projet pour le CPJEPS
	Enrichir la cohésion entre les différents partenaires	Donner la possibilité à chaque enfant de coopérer sur les projets communs	* Combien d'ateliers ont eu lieu ? Pour combien d'enfants ? * Présentation d'une pièce devant un public ? * Combien d'enfants ont participé ?	*Nbr – Nbr *Oui-Non *Nbr	*0 *Oui *2	Projet issu du PEDT qui n'a pas encore été lancé Mise en place avec 10 enfants et présenté à l'ensemble de l'école Participation à deux manifestations (rando et fête de l'école) = l'objectif n'est pas complètement atteint, nous visons 4 pour l'année prochaine

Tableau d'évaluations des objectifs 2026-2027

Objectif opérationnel	Indicateurs	Critères	Résultat obtenu	Commentaire
Chaque enfant pourra participer à un projet entre différents partenaires	Au moins 2 projets auront été mis en place	Nb		
	Au moins de familles auront participées et un marché aura été mis en place	Nb		
Chaque enfant et adulte aura eu un temps d'échanges pour communiquer	Quatre ateliers ont été mis en place	Nb		
	Au moins un projet a vu le jour	Nb		
	Espace convivial mis en place	Oui/Non		
Chaque enfant sera investi sur différents projets	Nombre de candidats suffisant / Election en réelle organisée	Nb		
	Au moins 3 débats	Nb		
	Au moins 4 enfants ont participé une fois	Nb		
	60% ont obtenu le badge	≥ 60%		
Tour à tour, chaque enfant aura une mission quotidienne	Chaque enfant a eu une mission durant une journée	Nb		
	Au moins 50% sont passés deux fois	≥50%		
Enrichir ses connaissances sur autrui, sur le développement de l'empathie et la cohésion de groupe	Au moins 5 ateliers ont été mis en place	Nb		
	Au moins 10 ateliers ont été mis en place	Nb		
	5 ateliers pour les études de cas minimum	Nb		
Permettre à chaque enfant de reconnaître et gérer ses CPS	Au moins un atelier par trimestre pour l'ensemble des enfants	≥3		
	Au moins un projet sur une semaine	≥1		
	Nombre de renouvellement	Nb		

Résultats des enquêtes Familles / Enfants

[illegible][illegible][illegible]

Extrait :



Exemples Programme Activités Pause méridienne

MATERNELLE

PROGRAMME JANVIER-FEVRIER

LUNDI AVEC MARY

"VITRINE CHEMIN DE TRAVERSE"

de 13h00 à 13h45

Pour 12 enfants de MS et GS avec
12 enfants du CP au CM2



MARDI AVEC AMANDINE

"SCRAP VERSION HARRY POTTER"

de 13h00 à 13h45

Pour 12 enfants de MS et GS avec
12 enfants du CP au CM2



JEUDI AVEC PAULINE

"EXPRESSIONS SCENIQUES"

de 13h00 à 13h45

Pour 12 enfants de MS et GS avec
12 enfants du CP au CM2



VENDREDI AVEC LUCAS

"MA MANDRAGORE"

de 13h00 à 13h45

Pour 12 enfants de MS et GS avec
12 enfants du CP au CM2

ELEMENTAIRE

PROGRAMME JANVIER-FEVRIER

LUNDI

"TOURNOI DES 4 MAISONS"

de 12h05 à 12h35

AVEC TOUTE L'EQUIPE

Pour TOUT LE MONDE



"VITRINE DU CHEMIN DE TRAVERSE"

AVEC MARY

de 13h00 à 13h45

Pour 12 enfants du CP au CM2
avec 12 enfants de MS et GS



MARDI

"TOURNOI DES 4 MAISONS"

de 12h05 à 12h35

AVEC TOUTE L'EQUIPE

Pour TOUT LE MONDE



"SCRAP VERSION HARRY POTTER"

de 13h00 à 13h45

AVEC AMANDINE

Pour 12 enfants du CP au CM2
avec 12 enfants de MS et GS



JEUDI

"TOURNOI DES 4 MAISONS"

de 12h05 à 12h35

AVEC TOUTE L'EQUIPE

Pour TOUT LE MONDE



"EXPRESSIONS SCENIQUES"

de 13h00 à 13h45

AVEC PAULINE

Pour 12 enfants du CP au CM2
avec 12 enfants de MS et GS



VENDREDI

"TOURNOI DES 4 MAISONS"

de 12h05 à 12h35

AVEC TOUTE L'EQUIPE

Pour TOUT LE MONDE



"MA MANDRAGORE"

de 13h00 à 13h45

AVEC LUCAS

Pour 12 enfants du CP au CM2
avec 12 enfants de MS et GS

